



HAL
open science

Le plan de relance en forêt domaniale : diagnostiquer et diversifier

Charline Henry, Hélène Chevalier

► **To cite this version:**

Charline Henry, Hélène Chevalier. Le plan de relance en forêt domaniale : diagnostiquer et diversifier. Rendez-vous Techniques de l'ONF, 2024, 80, pp.49-50. hal-04867734

HAL Id: hal-04867734

<https://hal.science/hal-04867734v1>

Submitted on 6 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le plan de relance en forêt domaniale : diagnostiquer et diversifier

Le plan de relance est un dispositif de financement mis en place par l'État pour soutenir l'activité économique du pays et, pour son volet forestier, reconstituer les peuplements touchés par les dépérissements. Les dernières plantations en forêts domaniales se sont terminées début 2024. Cet article dresse un premier bilan.

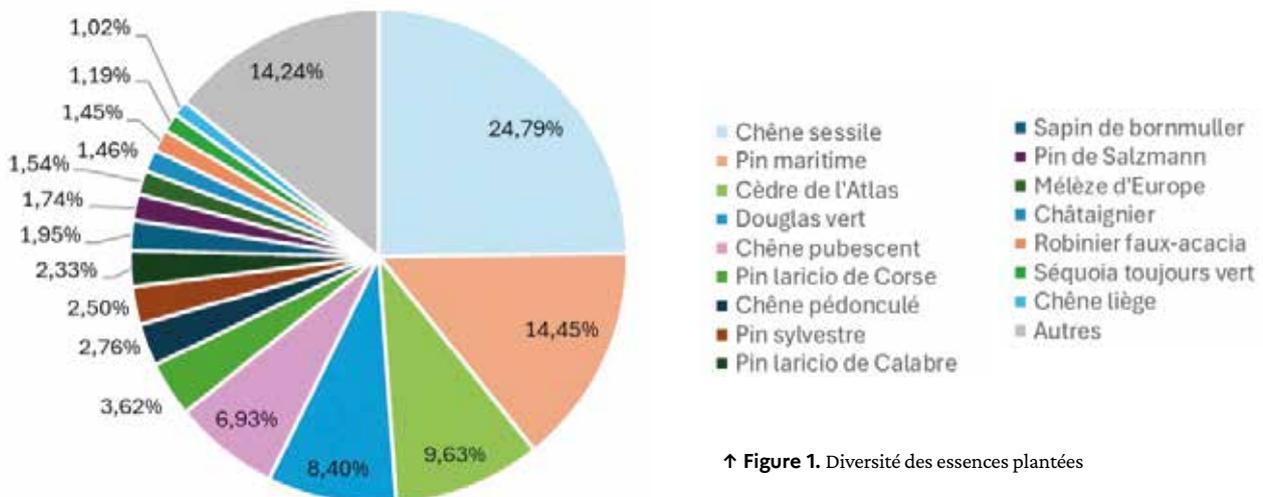
Depuis 2018, sous l'effet combiné du changement climatique et des attaques sanitaires, la forêt domaniale a subi un niveau de dépérissement inédit. Le taux de produits accidentels est passé de 7 % en 2017, à 26 % en 2023, avec un pic à 34 % en 2020/2021.

Durant la même période, l'économie française a été impactée par la crise Covid. L'Etat a donc mis en place le dispositif France Relance pour soutenir l'activité du pays. Pour la forêt, ce dispositif est notamment venu renforcer les moyens consacrés traditionnellement au renouvellement forestier.

Hélène Chevalier, experte nationale travaux forestiers patrimoniaux, revient sur le bilan des plantations réalisées en forêt domaniale dans le cadre du plan de relance.

Le premier objectif était de reconstituer les peuplements décimés par les attaques sanitaires : notamment les scolytes, la chalarose du frêne ou l'encre du châtaignier. Ainsi, les plantations dites « curatives en peuplements dépérissants » représentent 55 % des surfaces traitées, et 69 % des plants utilisés. Bien entendu, il n'était pas question de replanter à l'identique. « Le plan de relance nous a offert l'opportunité de reconstituer les peuplements avec des essences plus diversifiées et mieux adaptées au réchauffement climatique » indique Hélène. « Les maîtres-mots étaient : diagnostiquer et diversifier. »

Le diagnostic comprenait une analyse de compatibilité pédoclimatique des essences, une analyse du risque d'abroustissement par les ongulés, mais aussi une analyse de l'impact paysager dans les situations exposées.



↑ Figure 1. Diversité des essences plantées

Les chiffres du bilan reflètent la volonté de diversification pour constituer des peuplements plus résilients : 98 essences différentes ont été utilisées. En moyenne 1,79 essences ont été plantées sur les surfaces de moins de 4 hectares. Sur les plus grandes surfaces, la moyenne était de 2,44 essences.

Les essences à caractère méditerranéen (pin maritime, cèdre, chêne pubescent...) ont été privilégiées, tandis que le recours à des essences de sensibilité avérée (sapin, épicéa, hêtre...) a été marginal.

Cette volonté d'adapter les peuplements au réchauffement climatique s'est également traduite par l'enrichissement de peuplements encore sains mais néanmoins touchés par de premiers signes diffus de dépérissements (9 % de la surface traitée) et par l'enrichissement de la régénération naturelle des peuplements vulnérables (37 % de la surface traitée).

La dynamique de reconstitution des peuplements et d'adaptation des forêts au changement climatique se poursuit avec les dispositifs de financement : France 2030 (pour les campagnes 2023-2024 et 2024-2025) et le Fond Pérenne (pour les campagnes 2024-2025 et 2025-2026). Ces deux dispositifs permettront aussi de valoriser la régénération naturelle. Sur 5 000 hectares de surface à traiter en forêt domaniale, France 2030 prévoit 1 000 ha de travaux en régénération naturelle pour orienter les peuplements sur une trajectoire plus adaptée au changement climatique. « Il s'agira notamment de travailler en dégagement au profit des essences plus adaptées au changement climatique et de réaliser des nettoisements et dépressages pour réduire la densité de tiges et donc la demande en eau » explique Hélène. La part de travaux en régénération naturelle s'accroîtra encore pour le dispositif Fond Pérenne, dont la surface consacrée à la régénération naturelle et aux travaux sylvicoles d'accompagnement des jeunes peuplements représentera 28 % de l'objectif global. « Ces dispositifs de financement constituent une aide significative pour reconstituer les peuplements à la suite des crises sanitaires que nous avons connues, et pour préparer nos forêts aux prochains bouleversements » confie Hélène, « il reste à dépasser la difficulté à s'approvisionner en plants et à trouver suffisamment d'entreprises de travaux forestiers pour réaliser ces plantations. » En effet, si le dispositif France Relance a permis de faciliter la reprise d'activité des entreprises de travaux forestiers et des pépinières après Covid, le tissu d'entreprises reste néanmoins fragile et le recrutement dans cette filière demeure l'un des principaux enjeux pour la bonne réussite des dispositifs d'aide au renouvellement forestier.

Charline Henry

ONF – Département Recherche, Développement et Innovation

Hélène Chevalier

ONF – Département Gestion durable et multifonctionnelle des forêts

Les chiffres clefs du plan de relance en forêt domaniale

COÛT

75,8 millions d'euros

ENVELOPPE CONVENTIONNELLE

60 millions d'euros

11 054 ha plantés

541 forêts domaniales

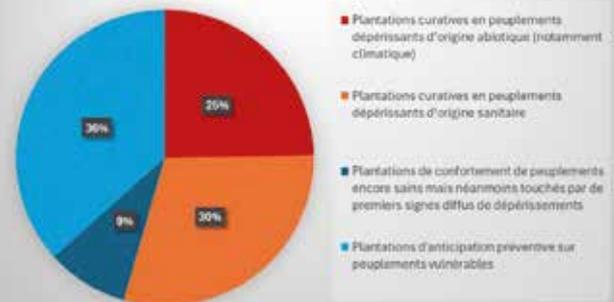
8 856 709 plants installés

(49 % feuillus – 51 % résineux)

98 essences utilisées

CAUSES D'INTERVENTION

Répartition des causes d'intervention (en surface)



↑ Figure 2. Répartition des causes d'intervention

DENSITÉ DES PLANTATIONS

Surfaces plantées (ha)



↑ Figure 3. Surfaces plantées par densité de plantation

